Sanctuarisons les plages du Débarquement de toute implantation d'éoliennes terrestres !

ALAIN DE DAINVILLE, GÉRARD CHESNEL ET ÉDOUARD DE LAMAZE*

Alors que deux projets de parcs éoliens sont en cours sur les côtes normandes, Alain de Dainville, Gérard Chesnel et Édouard de Lamaze appellent les pouvoirs publics à préserver la quiétude de ces lieux de mémoire.

Il y a des terres dans lesquelles l'histoire a inscrit pour toujours son sillon. Des terres qui ont été nourries par le sang de leurs défenseurs. Des terres où, même si le vacarme de la guerre s'est tu, les mémoires ont conservé son souvenir, à travers le temps, de génération en génération. Le Bessin est une de ces terres.

C'est ici, sur les plages du Bessin, dans les plaines du Bessin qu'a commencé, le 6 juin 1944, la libération de la France. Et c'est en ce lieu de mémoire héroïque, ce lieu aussi de mémoire tragique qu'il est envisagé d'implanter deux parcs d'éoliennes – l'un dans la commune du Manoir, avec six mâts de 150 mètres de hauteur ; l'autre dans la commune de Ponts sur Seulles sur le territoire de Tierceville, avec six mâts de 165 à 180 mètres de hauteur.

L'une et l'autre de ces futures implantations se trouvent à très faible distance – quelques centaines de mètres seulement – de lieux de commémoration. Ainsi, le parc prévu à Tierceville est dans l'immédiate proximité de l'aérodrome B3 ouvert par les Forces alliées et où Denys Boudard et Pierre Aubertin, tous deux des Forces aériennes françaises libres, ont été les premiers aviateurs français à se poser sur le territoire national ; il est à côté du Mémorial The Green Howards de Crépon, du Mémorial britannique de Ver-sur-Mer et du Centre Juno Beach de Courseulles-sur-Mer.

Au Manoir, le parc d'éoliennes avoisinera le cimetière militaire britannique de Bazenville et l'aérodrome B2 où le sous-lieutenant Pierre Clostermann, des Forces aériennes françaises libres, a été le troisième pilote français à atterrir sur le territoire national.

Les deux parcs seraient implantés à deux pas de la plage de Gold Beach et du port artificiel britannique Mulberry, à deux pas des plages qui font l'objet d'un projet de classement au Patrimoine mondial de l'Unesco poussé par la région Normandie.

Farouchement opposé à ce type de projet, Léon Gautier, notre héros membre du 1er bataillon de fusiliers marins commandos, qui malheureusement nous a quittés le 3 juillet 2023, avait signé avec certains d'entre nous une tribune publiée dans *Le Figaro* le 21 octobre 2022 visant à sensibiliser nos élus et nos concitoyens sur la nécessité de sanctuariser les plages du Débarquement et les zones des premiers combats de toute implantation d'éoliennes terrestres.

Bien que depuis la publication de cette tribune bon nombre de nos concitoyens aient fait connaître leur opposition à ces projets situés sur les plages du Débarquement, ces derniers continuent de prendre forme.

« Année après année, on vient ici du monde entier pour méditer au sens profond de la liberté, pour se rappeler et se recueillir. Mais quel serait ce recueillement à l'ombre des éoliennes ? Il sera troublé, il sera moins solennel »

Or, dans une région qui, comme la Normandie, produit plus d'électricité qu'elle n'en consomme, ces 12 éoliennes vont-elles vraiment avoir un impact énergétique significatif ? Il est permis d'en douter. Leur présence, en revanche, serait un outrage à notre devoir de mémoire envers tous ceux qui, sur ces terres, ont donné leur vie pour la liberté de la France. Est-ce respecter leur souvenir que d'ajouter aux stèles qui marquent les lieux de leur repos ces mâts démesurés ? Que de troubler par le bourdonnement de ceux-ci le silence des cimetières où nos libérateurs dorment leur juste sommeil ?

Le Débarquement, les luttes qui se sont données en ces lieux comptent parmi les faits glorieux de l'Histoire. Année après année, on vient ici du monde entier pour méditer au sens profond de la liberté, pour se rappeler et se recueillir. Mais quel serait ce recueillement à l'ombre des éoliennes ? Il sera troublé, il sera moins solennel.

Ces terres d'Histoire où la France a retrouvé la vie libre et où est née la France d'aujourd'hui, ces terres qui commencent sur les plages de Débarquement et se prolongent jusqu'au dernier cimetière militaire, doivent être à jamais consacrées au souvenir des batailles qui s'y sont déroulées et des héros qui y ont laissé leurs vies. Il est de notre devoir envers eux, envers l'Histoire – la nôtre, comme celle de l'Europe – de sanctuariser ces terres, afin qu'elles demeurent toujours ce qu'elles sont aujourd'hui : des lieux de reconnaissance et de recueillement.

En venant assister aux commémorations du Débarquement le 6 juin prochain en Normandie, vous allez, Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement, une nouvelle fois vénérer le souvenir des héros et de leur sacrifice, sachant que bon nombre sont enterrés sur ces terres et ne rentreront jamais dans leur pays. Ne résulte-t-il pas de cela que nous devons, dans la même mesure, vénérer les lieux de leur sacrifice ? Les lieux où leurs vies ont été enlevées par le feu ennemi ne méritent-ils autant de respect que leurs tombes ? Ces lieux, nous avons le devoir de les protéger.

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement, aidez-nous à sanctuariser les plages du Débarquement et les zones des premiers combats de toute implantation d'éoliennes terrestres car ce territoire fait aussi partie de votre histoire. ■

* *Alain de Dainville est membre de la Fondation Charles de Gaulle, du Comité du Débarquement et de la section française du Comité d'érection du Mémorial britannique de Ver-sur-Mer.*
Gérard Chesnel est ancien ambassadeur de France et président d'honneur du Souvenir normand.
Édouard de Lamaze est avocat et conseiller régional de Normandie.